

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt et un du mois de novembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Marcols Les Eaux, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle du conseil municipal, sous la présidence de François BLACHE, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 14 novembre 2024

Présents : François BLACHE, Anne-Marie ROUDIL, Jérôme VIALLE, Baptiste BONNET, Sabine VIALLE, Claire JOUY

Excusés : Lionel VIALLE (procuration à Sabine VIALLE)

Absents : Julien BONNET, Marc BOUCHET

Secrétaire de séance : Claire JOUY

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer

Lecture du compte-rendu du 17 octobre 2024, approbation à l'unanimité

D2024-052/ Achat de la parcelle AB 342

En exercice : 09 ; présents : 6 ; représentés : 1 ; votants : 07 ; pour :07 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Avis favorable à l'unanimité pour un montant de 1000€, inscription au budget prévisionnel 2025.

D2024-053/ Autorisation pour signature du marché de fourniture de bois déchiqueté

En exercice : 09 ; présents : 6 ; représentés : 1 ; votants : 07 ; pour :07 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Autorisation au maire pour signature de l'acte d'engagement. Nouveau tarif 35€ HT/MAP

D2024-054/ Tarif de vente des concessions au cimetière communal

En exercice : 09 ; présents : 6 ; représentés : 1 ; votants : 07 ; pour :07 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Modification des tarifs en vigueur, applicables au 1^{er} janvier 2025.

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

D2024-055/ Tarif de vente chaleur 2025

En exercice : 09 ; présents : 6 ; représentés : 1 ; votants : 07 ; pour :07 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Révision des tarifs, applicables au 1^{er} janvier 2025. Adopté à l'unanimité.

D2024-056/ Tarifs camping municipal/ saison 2025

En exercice : 09 ; présents : 6 ; représentés : 1 ; votants : 07 ; pour :07 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Tarifs inchangés, adopté à l'unanimité

D2024-057/ DETR 2025

En exercice : 09 ; présents : 6 ; représentés : 1 ; votants : 07 ; pour :07 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Dépôt d'une demande de subvention au titre de la DETR pour la réfection totale de la toiture du bâtiment des écoles et de la salle des associations

D2024-058/ Remboursement d'un acompte versé pour séjour camping

En exercice : 09 ; présents : 6 ; représentés : 1 ; votants : 07 ; pour :07 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Remboursement de 195€, accordé à l'unanimité

Questions diverses

- Signalétique Locale : suite à une demande concernant la mise en place d'une signalétique locale, le projet de 2022 préparé en collaboration avec le PNR des Monts d'Ardèche va être réactualisé, si les aides financières existent toujours dans les mêmes mesures la mise en place d'une signalétique locale sera réétudié lors de la prochaine préparation budgétaire
- Stationnement gênant devant le silo de la chaufferie communale : un devis a été demandé à l'entreprise JKD de Vals les Bains afin de trouver un moyen d'entraver le stationnement devant le silo tout en permettant les livraisons de bois, des potelets amovibles seront installés avant la fin de l'année.
- Portage du repas : Les livraisons de repas ont été interrompues chez Mr Fournet sur décision de la mairie, Mr Fournet n'est pas présent lors de la livraison, les repas sont régulièrement gaspillés, sa tutrice a été avertie et invitée à trouver une solution qui conviendra à tous
- Atelier-relais : L'entreprise Atelier des Boutières, titulaire du bail n'a pas retiré les courriers recommandés qui lui ont été adressés. La mairie n'arrive pas à entrer en contact avec le représentant. Contact a été pris avec un huissier mais la procédure ne semble pas justifiée.
- Illuminations de Noël : Jérôme VIALLE propose de renouveler les illuminations pour cette année, il propose de ne plus installer un sapin dans chaque quartier ou chaque hameau comme précédemment mais plutôt de se concentrer sur la décoration de la

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

place avec l'installation d'un grand sapin, qui pourrait être artificiel afin de ne pas couper des sapins en forêt. L'installation proposée nécessite une surface de 3m70 de diamètre pour 6m de haut. La faisabilité technique de cette installation doit être étudiée avant sa validation. Les illuminations seront installées pour le 07 décembre 2024

- Composteur : suite à l'installation des composteurs il a été remarqué que celui installé au croisement du camping était très éloigné du talus et pourrait gêner certaines manœuvres, renseignements pris auprès du Sictomsed le déplacement serait facturé à la commune.
- Zone humide de Gourjatoux : une rencontre avec Guillaume Chevalier du PNR a eu lieu afin de constater le bon entretien de la zone humide, les dates de pâturages sont respectées et l'entretien est conforme aux attentes de la convention signée avec Mr Hart. Il est envisagé de nouveaux aménagements dans la zone humide, notamment la création d'une mare à destination de la préservation des libellules et le retalussage du lac collinaire existant.
- Rencontre avec ENEDIS : comme convenu les responsables de services d'Enedis se sont déplacés en mairie afin de rencontrer les élus des communes de Marcols, Issamoulenc et Albon, aucune informations précises sur les coupures récurrentes n'ont été apportées.
- Recensement des objets de valeur : les services de la Préfecture nous invite à recenser les objets de valeur de la commune afin de les répertorier et les retrouver en cas de vol, un agent et un élu iront recenser les objets présents à l'église, avec un responsable de la paroisse. Cet inventaire sera transmis au service de la conservation du patrimoine.
- L'amicale des sapeurs-pompiers de Saint Pierreville invite les élus à participer au repas organisé pour Noël.

- Prochain conseil municipal le 12 décembre 2024 à 20h30.

- La séance est levée à 23h30